

Paris, le lundi 9 Mars 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE

CONCLUSIONS DE LA JOURNEE DU 8 MARS

A l'issue de sa Journée Nationale du 8 Mars, la Grande Loge Féminine de France déclare :

- Qu'elle restera vigilante pour que les fonds votés pour le planning familial en 2009, lui soient intégralement versés.
- Qu'elle considère que l'amendement adopté le 27 Janvier 2009 concernant les études d'impact en termes d'égalité entre les femmes et les hommes constitue une avancée considérable.
- En conséquence, la GLFF demande de faire lever le veto du Sénat.
- La GLFF demande l'application d'une rigoureuse parité en politique, ainsi que la mise en place de la parité dans les conseils d'administration, les conseils d'entreprise, les comités scientifiques et les jurys de manière générale.

